S'éveiller
Rentrée scolaire

Bouger
Centre Sportif

Agir
Nos associations

# Sergy Infos

Journal d'informations municipales | n°84 | NOV 2024

# SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| Edito du Maire - Etat Civil | 02 |
| Développement durable | 03 |
| Vie scolaire | 04 - 05 |
| Travaux | 06 |
| Environnement | 07 |
| Centre sportif | 08 - 09 |
| Evènements | 10 - 11 |
| Vie sociale | 12 |
| Associations | 13 - 14 - 15 |
| A savoir | 16 - 17 |
| Bienvenue ! | 18 |
| Conseil municipal | 19 |
| Infos utiles | 20 |


# ÉTAT CIVIL

**NAISSANCES :**

| | |
|---|---|
| GIROD Aliénor | né le 02/01/2024 |
| RUDOLF Olivia | née le 08/05/2024 |
| MESSAOUDI Aliya | née le 21/07/2024 |
| GIROD Clément | né le 05/08/2024 |
| CLOUPET Mateja | né le 21/08/2024 |
| KUHNER SOURZAC Alice | née le 23/08/2024 |

**MARIAGES :**

| | |
|---|---|
| LEFEVRE Cédric et MAURIN Claire | le 11/05/2024 |
| PREMILLIEU Denis et GABRIEL CARNEIRO Clif | le 25/05/2024 |
| RAHENBROCK David et TORDOIR Margaux | le 31/05/2024 |
| INPONG Aymeric et SILVA FURTADO PEREIRA Sonia | le 01/06/2024 |
| KALBFUSS Louis et PICHARD Emma | le 10/08/2024 |
| VARENNES Florian et RIBEIRO XAVIER Pietra | le 14/09/2024 |

**DÉCÈS :**

| | |
|---|---|
| TELLEY Michel | décédé le 24/04/2024 |
| MEINDER Joseph | décédé le 22/08/2024 |
| MACCAFERRI Remo | décédé le 15/09/2024 |

# ÉDITO

Chères Sergiennes, Chers Sergiens,

C'est avec enthousiasme que je vous retrouve dans ce numéro de «Sergy Infos», riche en informations et en découvertes. Nous avons tant de sujets passionnants à aborder, tous essentiels pour notre communauté.

Je suis ravie de vous présenter les détails de la rentrée scolaire 2024-2025 et les diverses initiatives mises en place au sein de notre école. Vous découvrirez des projets pédagogiques qui visent à stimuler l'apprentissage, à encourager la créativité et à favoriser l'épanouissement des enfants. Chaque initiative est pensée pour offrir un cadre stimulant où les enfants peuvent développer leurs talents et leurs compétences, préparant ainsi un avenir prometteur.

Parallèlement, nos projets communaux avancent et je vous invite à prendre connaissance des nouveautés qui ont jalonné ces derniers mois.
Le centre sportif constitue un axe majeur de notre développement local. Des stages multisports pour les enfants, une journée portes ouvertes réussie, ainsi que l'inauguration de courts de padel, ont été des moments marquants qui témoignent de notre volonté de diversifier l'offre sportive et d'adapter nos services aux attentes de tous les habitants.

Dans ce numéro, nous mettons également en lumière nos nombreuses associations, véritables piliers de notre vie communautaire. Leur dévouement, leur énergie et leur créativité apportent une richesse inestimable à notre village, créant des liens sociaux et favorisant le vivre-ensemble. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement sans faille.

Nous convions les nouveaux habitants à la cérémonie d'accueil qui leur sera spécialement dédiée le samedi 16 novembre 2024. Ce sera un plaisir pour nous de vous présenter notre belle commune et d'échanger lors de ce moment convivial.

Enfin, je vous encourage vivement à participer aux nombreuses activités et événements qui se profilent à l'horizon. Chacun d'entre eux renforce notre sentiment d'appartenance et nous permet de tisser des liens solides au sein de notre commune.

Et pour terminer, je vous donne dès à présent rendez-vous pour les vœux du Maire, qui se tiendront le jeudi 23 janvier 2025 à 19h00, à la salle de la Calame. Ce sera une occasion précieuse de nous retrouver et de partager ensemble nos aspirations pour l'année à venir.

Je vous souhaite une excellente fin d'année 2024, pleine de découvertes enrichissantes et de rencontres mémorables !

Catherine MOINE
Maire

DÉVELOPPEMENT DURABLE

# MATINÉE VILLAGE PROPRE : 160 KG DE DÉCHETS RAMASSÉS !

Comme chaque année, notre village contribue à cet évènement important de sensibilisation lors de la journée Mondiale du nettoyage. Le **21 septembre**, sous un beau ciel bleu, la bonne humeur et la motivation étaient au rendez-vous ! Grâce à l'énergie des participant(e)s, **160 kg de déchets** ont été ramassés sur toute la commune.

Pour les plus jeunes, une **chasse aux trésors** a été organisée en parallèle, avec des surprises cachées un peu partout dans le village. **Dix boîtes pleines de friandises** ont ravi les enfants tout en les sensibilisant à la préservation de notre environnement.

Le Conseil municipal, et plus particulièrement la **Commission Développement Durable**, remercient toutes les personnes présentes qui ont fait de cet évènement un véritable succès.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour la prochaine édition en septembre 2025 !

# COUPE AFFOUAGÈRE

L'affouage est la possibilité donnée par le code forestier de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants (chauffage). Cette coupe pourrait être bénéfique sur les 3 parcelles forestières communales exploitables, les autres parcelles étant classées en **Réserve Biologique Intégrale.** L'excédent de bois identifié sur ces parcelles est de l'ordre de 350 m3 et pourrait être proposé aux résidents de Sergy selon les alternatives suivantes :

- **Grumes en bord de route :** ils seront disponibles en bord de route afin d'être transformés en bûches et évacués par l'acquéreur. Coût estimatif/stère : 45 euros
- **Bûches en bord de route :** elles seront mise à disposition en bord de route pour récupération par l'acquéreur. Coût estimatif/stère : 80 / 85 / 90 euros selon la longueur des bûches (50cm, 33cm ou 25cm).

Dans tous les cas, le volume d'un lot d'affouage est limité à **10 stères** par foyer et ne peut être revendu. A compter de l'acquisition, le lot de bois en bord de route est sous la responsabilité de l'acquéreur qui s'engage à le transformer et l'évacuer dans les délais fixés par la commune.
Cette opération nécessite la liste des bénéficiaires (affouagistes). **Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la mairie** avant le **31 décembre 2024** en précisant l'alternative souhaitée (grumes ou bûches), le nombre de stères et la longueur dans le cas des bûches.

# RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025 À L'ÉCOLE DE SERGY

*La rentrée scolaire 2024/2025 a eu lieu dans une ambiance dynamique à l'école de Sergy, avec un total de 234 élèves, répartis dans les différentes classes de maternelle et de primaire.*

Les enseignants qui accompagnent vos enfants tout au long de **cette nouvelle année scolaire** sont :
Mesdames DI SANTO Nelly, CHATELAN Céline, PEYRONNET Laurie, JONVILLE Lydie, LEIMBACHER Aline, JOMAIN Erika, LERUSE Cécile, MAYENSON Emilie et OLIVIER Mathilde ainsi que Messieurs ISSENMANN Louis, DUMAS Antoine et VERDON Thibaut. Nous leur souhaitons une **excellente année scolaire !**

**Petite section :** 30 élèves
**Moyenne section :** 28 élèves
**Grande section :** 33 élèves
**CP :** 26 élèves
**CE1 :** 36 élèves
**CE2 :** 27 élèves
**CM1 :** 27 élèves
**CM2 :** 27 élèves

## RENSEIGNEMENTS

**Directrice :** Madame Lydie JONVILLE, en poste les jeudis et vendredis.
Contact de l'école de Sergy : **04.50.42.00.34 / www.ecole.sergy.fr**

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUTOUR DE L'ÉCOLE

La sécurité de nos enfants est l'affaire de tous et **engage la responsabilité de chacun**. Nous souhaitons rappeler à chacun l'**importance de respecter les règles de sécurité routière.**

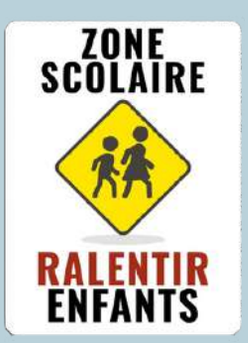


- **Réduisez votre vitesse :** rouler à 30 km/h aux abords de l'école. La distance d'arrêt est considérablement réduite et diminue ainsi le risque de collision.
- **Stationnez intelligemment :** assurez-vous de ne pas gêner les passages piétons ni d'obstruer les trottoirs. Ces zones doivent rester dégagées pour permettre à chacun de se déplacer en toute sécurité. Il est impératif de respecter les places réservées aux personnes handicapées, qui doivent être accessibles à tout moment, sans exception.
- **Soyez attentif :** un moment d'inattention, que ce soit en raison d'un téléphone portable ou d'une distraction mineure, peut entraîner des conséquences graves. Les trajets allers-retours pour l'école ne durent que quelques minutes, mais gardons à l'esprit que la sécurité doit être notre priorité constante.
- **Privilégiez les modes de déplacement doux :** nous vous incitons à privilégier autant que possible la marche ou le vélo. Ces alternatives sont non seulement bénéfiques pour l'environnement, en réduisant les émissions de $CO_2$ et la pollution sonore, mais elles contribuent également à rendre les abords de l'école plus sûrs et fluides pour tous.

# LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE NOTRE ÉCOLE

*Chaque année, l'école de Sergy propose une large palette de projets pédagogiques, adaptés aux différents niveaux scolaires. Ces initiatives ont pour but d'éveiller la curiosité des élèves, de leur faire découvrir de nouveaux horizons et de renforcer leurs compétences à travers des activités créatives, sportives et communautaires.*

## MATERNELLE : DÉCOUVERTE ET EXPLORATION DU MONDE

- **École en extérieur :** apprentissage par l'exploration de la nature environnante.
- **Bibliothèque :** initiation à la lecture et au plaisir des livres.
- **Jardinage :** participation à la création et à l'entretien d'un jardin.
- **Sortie au chemin du Cairoly :** immersion dans la faune et la flore locales.
- **Fabrication de jus de pommes :** découvrir les étapes de fabrication et déguster le produit final.

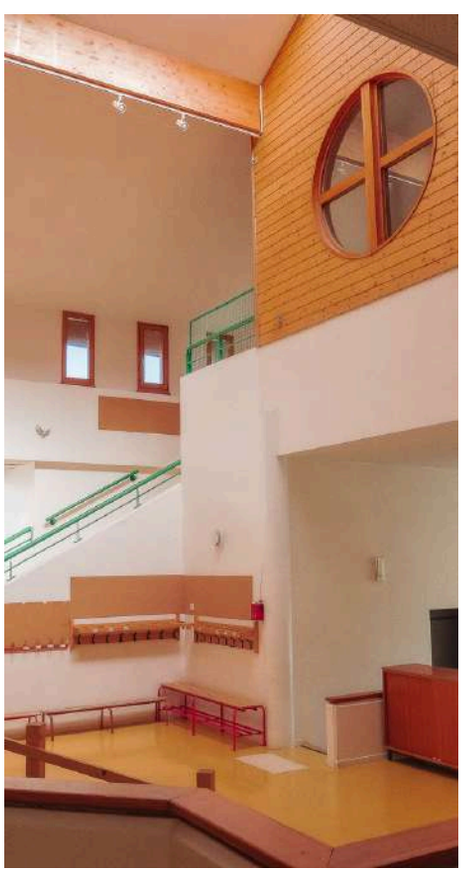

## CYCLE 2 : OBSERVER, CRÉER ET APPRENDRE EN COLLABORATION

- **Élevage de coccinelles, papillons et fourmis :** observation de la biodiversité à travers le cycle de vie des insectes.
- **La Grande Lessive :** participation à un projet artistique mondial où les œuvres des élèves sont exposées en plein air, illustrant l'échange et la créativité collective.
- **Correspondance avec l'école de Crozet :** renforcer les compétences en lecture et écriture, tout en créant des liens humains.
- **Sortie raquettes, piscine et cross :** diversification des pratiques sportives.

## CYCLE 3 : AUTONOMIE, CRÉATIVITÉ ET RESPONSABILITÉ

- **Batuk en fête :** participation à la décoration de cet événement festif pour développer la créativité.
- **Film d'animation en stop-motion :** initiation aux techniques de l'animation.
- **Création du journal de l'école :** mise en situation des élèves en mini-reporters.
- **Permis vélo et permis internet :** sensibilisation à la sécurité routière et numérique.
- **Ski, piscine et cross :** exploration de différentes disciplines sportives.

## PROJETS COMMUNAUTAIRES : DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ POUR TOUTE L'ÉCOLE

- **Olympiades, carnaval, marché de Noël et kermesse :** des occasions précieuses pour se retrouver en famille et entre amis.

TRAVAUX

# AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE

## PARKING DE LA BOULANGERIE : PLUS FLUIDE, PLUS ACCESSIBLE !

Les travaux du parking de la boulangerie arrivent à leur terme. Le sens de circulation a été optimisé pour **fluidifier le trafic** et **améliorer la visibilité à la sortie**, tout en conservant le même nombre de places de stationnement.

La place réservée aux personnes à **mobilité réduite** a été déplacée au plus près de la rampe d'accès et des arceaux à vélos seront prochainement installés sur l'espace dédié.

Ce parking est désormais en **zone bleue**, avec une **limite de stationnement de 2h00**, de 9h00 à 19h00, sauf le dimanche. Des panneaux informatifs seront bientôt installés.

Il s'agit donc d'un **espace de stationnement temporaire, où il est interdit de laisser son véhicule en durée prolongée**. Les places oranges, situées à l'arrière, restent réservées aux résidents des trois logements du bâtiment de la Fruitière et à la boulangerie.

## PLACE DU VILLAGE

L'aménagement de la nouvelle place du village touche à sa fin. Cet espace a été repensé pour devenir un lieu **plus convivial et agréable**. Un **banc public** a été installé et **des plantes viendront bientôt** compléter l'ensemble.

Les murs, autrefois tagués, ont été **repeints**, apportant un **nouveau souffle** à cette **espace central.**

Nous espérons que vous **apprécierez ce nouvel aménagement**, conçu pour offrir à tous un **espace utile et de détente.**

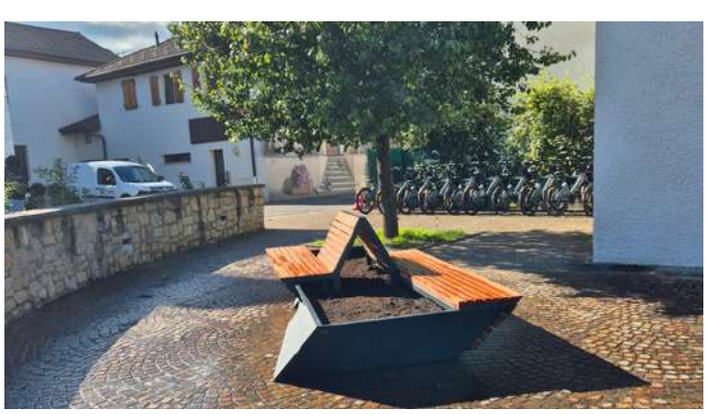

## ROUTE DÉPARTEMENTALE

En lien avec le Département, dans le **cadre de l'amélioration de nos infrastructures routières**, des travaux de réfection ont été réalisés sur la **route Départementale D89B de Thoiry**, assurant une meilleure qualité de circulation et une sécurité accrue pour les usagers.

La route a été fermée à la circulation du jeudi 25 juillet au vendredi 26 juillet 2024 pour permettre la pose d'un **nouveau revêtement de goudron**. Ces travaux étaient indispensables pour garantir une surface de **roulage plus silencieuse**, **durable** et **résistante aux intempéries.**

# VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

*Comme vous avez pu le constater, depuis le mois juin, vous pouvez disposer de vélos électriques OOWI sur la place du village et à Sergy-Haut. Ecologiques et pratiques, ces vélos sont disponibles grâce à un réseau de bornes déployé dans tout le Pays de Gex et une application simple d'utilisation.*

## SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ DEPUIS LE 22/06/24

**666** Trajets réalisés dont 274 intra Sergy

**103** Inscrits dont 70 utilisateurs réguliers

Les vélos électriques en libre-service à Sergy affichent des **résultats très prometteurs.** Avec dix vélos disponibles, ce service a rapidement séduit les habitants et les visiteurs, répondant à une demande croissante pour des modes de **transport écologiques et doux.**

| Moyenne par trajet | Moyenne par trajet | Total trajets | Total trajets | Total $CO^2$ économisé |
|---|---|---|---|---|
| 33' minutes | 3.9 km | 115 heures | 818 km | 120 kg |

## FORMULES

**À la minute :** 1€ la prise en main + 0,05€/minute.
**Abonnement mensuel :** 12€/mois sans engagement ou des formules avantageuses sur 6 et 12 mois.

*Site internet OOWI*

# SALLE DE LA CALAME

Avant les travaux

Durant les travaux

Dans le but d'améliorer la qualité de nos services et de rendre la salle des fêtes de Sergy encore plus accueillante, des **travaux de rénovation** ont été entrepris au **cours du mois d'octobre.**

Ces travaux comprennent la **rénovation complète des peintures intérieures** dans tous les espaces, ainsi que le remplacement **des rideaux**. Ces rénovations visent à offrir un **cadre plus agréable** pour l'ensemble de vos évènements.

Par ailleurs, nous avons également mis à jour le règlement des salles à la location et révisé les tarifs. Ils entrent en vigueur à partir du **1er novembre 2024**.

Pour toute question, vous pouvez vous renseigner auprès de Mme Michela CREDENZA au 06.77.79.97.04 / salledesfetes@sergy.fr ou au secrétariat de la mairie.

# LES STAGES MULTISPORTS POUR VOS ENFANTS !

*L'organisation de stages sportifs est une mission essentielle pour la commune, car elle permet à vos enfants de découvrir différentes disciplines pendant les vacances scolaires.*

En tant que structure publique, la commune tient particulièrement à **promouvoir l'activité physique et les liens sociaux chez les plus jeunes.** Pour cela, nous avons mis en place des stages multisports à prix raisonnable, ouverts à tous les enfants du Pays de Gex. Nous souhaitons que **chaque enfant puisse s'épanouir, découvrir de nouvelles passions et se dépasser à travers le sport**, quel que soit son milieu ou ses moyens.

À chaque nouvelle session, nous **réinventons notre programme** en intégrant un **éventail d'activités éclectiques**, originales et soigneusement sélectionnées pour surprendre et enthousiasmer : tennis, squash, tennis de table, badminton, boxe, tir à l'arc, laser game, et tout dernièrement le **Tennis Padel, une discipline en plein essor.**

Notre objectif est d'offrir à vos enfants une **expérience enrichissante, divertissante et mémorable,** tout en stimulant leur curiosité et en favorisant leur développement personnel à travers des **découvertes uniques.**

## INFORMATIONS PRATIQUES

Les stages se déroulent durant les vacances scolaires, **du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00.** Durant ces journées bien remplies, vos enfants profiteront d'une **prise en charge complète**, incluant **un repas** et **un goûter.**

Pour obtenir **davantage d'informations** sur les prochaines sessions ou pour **inscrire vos enfants**, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse e-mail suivante : centresportif@sergy.fr.

Ne manquez aucune nouveauté ! Abonnez-vous à nos **réseaux sociaux** et soyez les **premiers informés** des nouvelles activités, évènements et promotions à venir.

Centre Sportif Sergy

CENTRE SPORTIF

# RETOUR SUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES DU CENTRE SPORTIF

*Le 14 septembre dernier, la journée Portes ouvertes de notre centre sportif communal a pris une dimension toute particulière avec l'inauguration de deux nouveaux terrains de Padel tennis.*

Notre objectif, **maintenir un centre ouvert à tous,** pour que chacun puisse pratiquer une activité physique sans contrainte de durée et d'engagement.
Ce centre sportif est bien plus qu'un simple ensemble d'installations, il est un **lieu de rencontre et de partage**, un héritage de l'ambiance Swissair de l'époque. C'est ici que se tissent les liens sociaux, que se forgent des amitiés, et que chacun trouve sa place, quel que soit son âge, son niveau ou sa condition physique.

Notre centre sportif tend à s'imposer comme un **véritable espace sportif intercommunal**, où chacun peut venir pratiquer une activité et se sentir chez soi, au-delà des frontières de notre commune.

## OUVERTURE OFFICIELLE DES TERRAINS DE PADEL

Depuis le **mercredi 7 août 2024**, nous avons officiellement ouvert la **réservation des terrains** de padel au Centre Sportif de Sergy.

### QU'EST-CE QUE LE PADEL ?

Le padel est un **sport de raquette** qui se **joue en double,** soit à 4 joueurs. Mélange de tennis et de squash, il se pratique sur un terrain plus petit, entouré de **parois vitrées** que vous pouvez utiliser pour renvoyer la balle. Ce sport est rapide à prendre en main, très amusant et accessible à tous, quel que soit votre niveau.

### À VOS RAQUETTES !

Venez découvrir ou pratiquer ce **sport dynamique** et **convivial sur nos deux terrains.** Des créneaux de **1h30 vous sont proposés** pour profiter pleinement de vos parties !

Nous soulignons **le rôle crucial** des **associations sportives**, sans lesquelles notre centre ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Leur **dynamisme**, leur **engagement** et leur **passion** sont essentiels pour faire vivre ce lieu tout au long de l'année.

Durant cette journée festive, en plus des nombreuses activités sportives et ludiques proposées, les visiteurs ont pu profiter de foodtrucks, d'une buvette, et les plus jeunes se sont amusés dans un château gonflable spécialement installé pour l'occasion.
**La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous**, offrant à tous une expérience riche en découvertes et en divertissements.

**Un immense merci à tous les participants, visiteurs et intervenants**, qui ont contribué à la réussite de cette belle journée !

## RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT !

Rendez-vous sur **Balle Jaune** pour réserver **votre séance de sport** dès maintenant ou rejoignez l'une des **associations** présentes au centre.

Pour plus d'informations, **contactez Nabil JAZIL, Gestionnaire du Centre Sportif** : 06.33.54.83.49 ou centresportif@sergy.fr

# ÉVÈNEMENTS

Repas du CCAS du 5 mai

8 mai : Lecture par Ulrich FREZE et Alexis CHAMBAZ

Verre de l'amitié du 8 mai

Ridsa au FESTI'FIRE le 25 mai

Cérémonie du 8 mai

Les bénévoles du FESTI'FIRE

L'animateur du FESTI'FIRE

Lard Peige au FESTI'FIRE

Cérémonie du 14 juillet

Cérémonie du 14 juillet

Matinée Village Propre le 21 septembre

Matinée Village Propre le 21 septembre

# HOMMAGE À REMO MACCAFERRI (1947-2024)

**C'est avec tristesse** que la commune de Sergy a appris le décès de Monsieur **Remo MACCAFERRI**, survenu le 15 septembre 2024 à Genève, dans sa 77ème année.

Il laisse derrière lui une belle empreinte dans la vie locale et dans les cœurs de ceux qui l'ont connu. **Figure incontournable de la commune**, Monsieur Remo MACCAFERRI a passé 55 années de sa vie à Sergy, où il s'était installé avec son épouse Giuliana en 1969.

Électronicien de formation, il a exercé sa profession au CERN et a intégré en fin de carrière les corps diplomatiques de cette institution, ce qui témoigne de la reconnaissance et de l'importance de son travail au sein de l'organisation.

**UN ENGAGEMENT SANS FAILLE POUR SERGY**

Monsieur Remo MACCAFERRI s'est particulièrement distingué par son engagement dans la vie communale de Sergy. **Actif dans le domaine associatif**, il a été un membre dynamique au sein du **Tennis Club de Sergy** dès ses débuts. Il a fait partie du comité et a exercé la fonction de président pendant de nombreuses années. Il a également été un pilier de l'organisation du tournoi OPEN et a contribué à l'école de tennis en tant qu'éducateur, tout en étant un joueur clé des équipes en compétition.

C'est sous son mandat que le Club House, si important pour les membres, a vu le jour. Monsieur Remo MACCAFERRI a également créé un évènement annuel incontournable avec son épouse Giuliana : le dernier dimanche du tournoi, lors des finales, ils organisaient un repas comprenant jusqu'à 120 convives. Giuliana préparait trois sortes de pâtes, avec des sauces qu'elle concoctait minutieusement tout au long de la semaine. Cet évènement était devenu une **véritable institution**, largement reconnue et appréciée dans le monde du tennis du Pays de Gex.

En novembre 2019, il a été nommé **président du Club Détente et Loisirs**, qu'il a présidé jusqu'à son décès, offrant aux aînés des moments de convivialité et de partage.

Monsieur Remo MACCAFERRI a également été très impliqué pour la commune de Sergy. **Conseiller municipal,** il a effectué deux mandats successifs, de 2001 à 2007 puis de 2007 à 2014.

Durant ces **13 années de dévouement,** il a non seulement contribué aux décisions importantes pour l'avenir de Sergy, mais il a également participé activement à la **rédaction du bulletin municipal,** mettant à profit ses compétences rédactionnelles pour tenir les habitants informés de la vie de la commune.

Il adorait également se promener dans la campagne et les montagnes environnantes, profitant de la beauté naturelle de la région. Il était également **amateur de science-fiction**, un genre littéraire qu'il affectionnait particulièrement.

Monsieur Remo MACCAFERRI laisse derrière lui une commune reconnaissante et attristée par sa disparition. Son engagement sans relâche pour le bien commun, son enthousiasme pour le sport et la vie associative, ainsi que son investissement au sein du Conseil municipal ont **profondément marqué Sergy.**

À sa famille, à son épouse Giuliana, à ses amis et à tous ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin, **la commune de Sergy présente ses sincères condoléances.** Monsieur Remo MACCAFERRI restera dans les mémoires **un homme de cœur, engagé et profondément attaché à sa commune et à ses habitants.**

# UNE NOUVELLE ANNÉE AU CRÊT DES ARTS

L'association rassemble depuis de nombreuses années des **passionnés de loisirs créatifs**, dans une salle mise à disposition par la mairie de Sergy.

Une fois par mois, ils ont le **plaisir d'accueillir un groupe d'une dizaine d'enfants.** En septembre, ils les ont retrouvés avec enthousiasme pour un nouvel atelier, où des notions de couture sont transmises **aux plus jeunes.** Lors de cette séance, les participantes ont confectionné **une trousse**, qu'elles ont fièrement apportée à l'école dès le lendemain !

Un autre groupe, composé d'une **quinzaine d'adultes**, se réunit chaque semaine pour donner **libre cours à leur créativité** à travers diverses activités : couture, atelier floral, perles, macramé et autres bricolages. L'esprit de l'association repose sur le **partage du savoir-faire**, chacun ayant l'opportunité de transmettre ses connaissances en animant des ateliers.

Chaque année, le Crêt des Arts organise **une exposition** pour présenter leurs créations, en accueillant également des exposants amateurs. Cette année, l'événement aura lieu les **29, 30 novembre et 1er décembre 2024 à la salle de la Calame.** Les ventes réalisées lors de cette exposition contribuent au **bon fonctionnement** de l'association.

# CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Les aînés de la commune se rassemblent **chaque premier mercredi du mois**, à l'exception de janvier, où la rencontre a lieu le deuxième mercredi, ainsi que juillet et août en raison des vacances. Ces rencontres se tiennent à la salle de la Calame à 12 heures .

Après un bon **repas partagé**, les participants peuvent s'adonner à **divers jeux** pour ceux qui le souhaitent. Au programme : belote, scrabble, loto, rummikub et bien d'autres activités qui promettent des **moments de convivialité** et de **divertissement.**

En plus de ces rencontres mensuelles, le club organise également **deux sorties d'une journée par an**, au printemps et à l'automne. Ces sorties permettent aux membres de découvrir de **nouveaux lieux** et de profiter d'**activités en extérieur.**

Le club est ouvert à tous, offrant ainsi une **belle occasion de tisser des liens** et de passer des moments agréables ensemble. Toute personne intéressée est invitée à venir participer à la prochaine rencontre, qui aura lieu le premier mercredi du mois.

# AGISSEZ POUR VOTRE COMMUNE : REJOIGNEZ LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE !

*Notre commune regorge de talents et d'initiatives, portées par nos nombreuses associations locales qui renforcent le lien social et animent la vie du village.*

Elles sont le cœur battant de notre vie locale et participent à rendre notre **quotidien plus riche** et **plus solidaire**. En vous inscrivant dans une association, vous rejoignez une **communauté de personnes** partageant des **passions**, des **objectifs** et un **engagement commun**. Que ce soit dans le domaine sportif, culturel, éducatif, social ou environnemental, il y a forcément une association qui correspond à **vos intérêts et à vos envies d'agir.** Rejoindre une association, c'est aussi :

- Développer de **nouvelles compétences** et se former à travers des **activités diverses,**
- Créer du lien, **tisser des amitiés** et rencontrer des personnes de tous horizons,
- Contribuer à des projets d'**utilité publique**, qui bénéficient à l'ensemble de notre communauté.

La commune tient à **saluer le travail formidable des bénévoles** qui font vivre ces associations avec **passion** et **détermination**. Aujourd'hui, nous avons plus que jamais besoin de **renforcer ces initiatives locales.** Votre engagement, aussi modeste soit-il, peut faire une différence. Alors, n'hésitez plus, inscrivez vous dans une association et faites partie de cette **belle aventure collective** qui fait la **richesse** et la **force** de notre commune.

Bénévoles FESTI'FIRE

Echo du Crêt de la Neige

Bénévoles Sou des Ecoles

## SPORT

**TENNIS CLUB**
Président : M. MARTINELLI Paolo
06.18.13.32.95 / tcsergy@gmail.com
Le club propose une école de tennis pour les adultes et pour les enfants (4 à 18 ans) de septembre à juin.

**SQUASH CLUB SERGY**
Président : M. YVES Sébastien
06.61.17.58.98 / sergy.squash@gmail.com
Pratique du sport entre adultes et école de squash pour les enfants de 6 à 14 ans.

**SERGYM**
Présidente : Mme DUBOIS Véronique
06.29.69.62.39 / asso.sergym@gmail.com
Gymnastique volontaire.

**LES AILES DE SERGY**
Président : M. COURTOIS Cyriaque
06.60.91.73.29 / ads@sergy.fr
Club d'U.L.M (Ultra-Léger Motorisé)

**FUN SPORT SERGY**
Président : M. BOUTIN Frédéric
funsport@gmail.com
Différentes activités sportives en salle : hand-ball, football, basket et badminton.

**ÉCOLE DE CIRQUE CHRYSALIDE**
Président : M. SASTRE Jean
06.35.79.21.88 / ecole.cirque.chrysalide@gmail.com
Propose des ateliers techniques du cirque et des spectacles.

**PÉTANQUE SERGIENNE**
Président : M. GAGNIERE Alain
06.11.36.75.65 / petanquesergienne@gmail.com
Organise des tournois de pétanque.

**SOCIÉTÉ DE CHASSE**
Président : M. BENEDIKT Michael
+43.664.200.88.17/ acca.sergy@gmail.com

## ENFANCE & JEUNESSE

**SOU DES ECOLES**
Président : M. JEANMOUGIN Baptiste
+41.79.666.72.31 / sde-sergy-bureau@googlegroups.com
Organise et finance diverses activités pour les élèves de l'école : sports, spectacles, sorties, fêtes, vide-greniers.

**SER'JEUNES**
Présidente : Mme OLIVIER Mathilde
06.74.97.12.48 / serjeunes@gmail.com
Créer un lien intergénérationnel en faisant participer les jeunes Sergiens aux évènements associatifs.

## SOCIAL

**AMICALE DES POMPIERS**
Président : M. MORAIS Philippe
06.98.45.92.74 / amicalespsergy@gmail.com
Organise des évènements : Festi'Fire, 14 juillet, repas.

**AMICALE DES DONNEURS DE SANG**
Présidente : Mme TORTRAT Monique
04.50.42.43.47 / tortrat.monique@gmail.com
Regroupe les communes de Saint-Genis-Pouilly, Sergy et Crozet.

**AMICALE DES ANCIENS D'AFN**
Président : M. CARRICHON André
04.50.41.20.46 / m-f.chanel@orange.fr
Anciens combattants d'Afrique du Nord.

**COMITÉ DE L'EGLISE ST NICOLAS**
Présidente : Mme MACCAFERRI Giuliana
04.50.20.68.42 / giulianamaccaferri@orange.fr
Paroisse de Saint-Genis-Pouilly, Chevry, Crozet.

**ALIAS**
Président : M. LINGLIN Denis
06.80.34.07.74 / contact@alias01.org
Accompagne des personnes réfugiées.

## DÉTENTE & LOISIRS

**CLUB DÉTENTE ET LOISIRS**
Secrétaire : Mme BURGER Josiane
06.89.41.44.05 / josiane.burger@orange.fr
Activités du 3ème âge et repas de midi le premier mercredi de chaque mois.

**BRIDGE CLUB**
Présidente : Mme HEMBRECHTS Dorothée
06.08.04.88.65 / dohembrechts@yahoo.fr
Organise des tournois de bridge.

**CLUB JEUX DE CARTES**
Président : M. GOSSET Daniel
06.20.56.02.42 / fruff@wanadoo.fr
Organise des tournois de jeux de cartes.

## PRATIQUES ARTISTIQUES

**ECHO DU CRÊT DE LA NEIGE**
Présidente : Mme CALMELS Magali
04.50.20.75.68 / echoneige@yahoo.com
Cette harmonie anime les manifestations du village. L'Ecole de musique propose des cours de solfège et d'instruments.

**LE CRÊT DES ARTS**
Présidente : Mme LESEGRETAIN Anne-Marie
06.95.69.21.00 / cretdesarts01630@gmail.com
Activités manuelles artistiques.

**ONE VOICE CONNECT**
Présidente : Mme BASILIO Jennifer
+41.78.872.13.50 / onevoicechoir.connect@gmail.com
Chœur jeune et dynamique ayant pour répertoire des chants Gospel et autres.

**L'ATELIERS**
Présidente : Mme VIAL Florence
06.45.62.19.47 / lateliersassociation@gmail.com
Promotion et valorisation de l'art et de l'artisanat d'art local.

## NATURE

**LES AMIS DE LA RÉSERVE NATURELLE**
Présidente : Mme ARROT Manuela
06.12.37.17.48 / contrat@arn-nature.fr
L'association organise des expositions, conférences, sorties découvertes.

## ÉVÈNEMENTIEL

**COMITÉ DES FÊTES**
Président : M. DELACHENAL Roger
06.71.58.21.08 / comitedesfetes@sergy.fr
Organisation d'évènements dans la commune : marché de Noël, vide-grenier.

## GASTRONOMIE

**LES PANIERS DE SERGY**
Président : M. DELAMARE Yves
06.12.53.31.50 / lespaniersdesergy@gmail.com
Commandes groupées de produits alimentaires (légumes, viandes, fruits ...)

**LES BONS VIVANTS DE SERGY**
Président : M. CATHERINE Pascal
pascal-catherine@outlook.com
Manifestations gustatives et traditionnelles.

## MÉCANIQUE

**PULLING GESSIEN**
Président : M. MOINE Olivier
06.29.93.34.69 / pullinggessien@gmail.com
Sport mécanique de tirage de charge.

À SAVOIR

# GESTION DES DÉCHETS : RESPONSABILITÉ PARTAGÉE !

La préservation de notre **cadre de vie** et de notre **environnement** est une nécessité. Au quotidien, nous avons **tous un rôle à jouer** pour maintenir notre commune **propre et agréable à vivre**. La gestion des déchets est l'un des aspects les **plus visibles** de cet **engagement collectif.**
Il est essentiel de rappeler que **jeter des déchets dans la nature, ou à proximité des conteneurs de tri, est strictement interdit.**

Ces comportements, au-delà de leur impact environnemental, compromettent l'esthétique de nos espaces publics et peuvent entraîner des **nuisances pour l'ensemble des habitants.**

Chaque geste compte : en triant nos déchets correctement, nous contribuons à **préserver notre environnement, à réduire les pollutions et à limiter le gaspillage des ressources.**

## QUE DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE ?

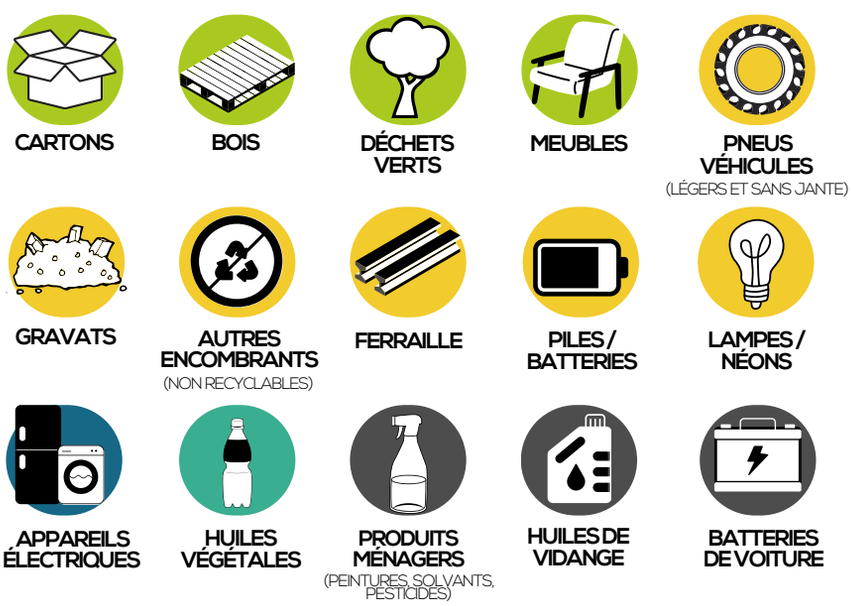


### VOTRE OBJET / MOBILIER EST EN BON ÉTAT ?

**CONTACTEZ LA RESSOURCERIE**

Ressourcerie Du Pays de Gex

04.81.50.02.51
ressourceriepaysdegex@alfa3a.org
290, rue du Perruet - 01210 Ornex

Pour plus de renseignements →

### VOUS N'AVEZ PAS DE VÉHICULE ADAPTÉ ?

**CONTACTEZ ALLÔ ENCOMBRANTS**

04.50.20.65.86
Formulaire de demande en ligne sur : monservicedechets.com

*Service gratuit de Pays de Gex agglo. Il vous permet de faire évacuer jusqu'à 3 objets volumineux.*

Pour plus de renseignements →

## DES RÈGLES SIMPLES À RESPECTER

Des conteneurs spécifiques sont disponibles en divers points de la commune (près du hangar communal, chemin de Cacière, et à la Gare). Respectez les consignes de tri pour recycler efficacement le verre, le plastique, l'aluminium, le papier et le carton. **Ne déposez pas vos déchets en vrac près des conteneurs.** S'ils sont pleins, attendez le prochain ramassage ou allez à un autre point de collecte.

Les déchets **lourds ou dangereux** (électroménager, produits chimiques, etc.) doivent être déposés en **déchèterie à Saint-Genis-Pouilly ou Péron.**

Les biodéchets (alimentaires et déchets verts) peuvent être compostés. Pour mieux gérer vos déchets organiques, contactez **Pays de Gex Agglo** au 04.50.40.95.00.

Nous vous encourageons à adopter de **bons gestes au quotidien**. Ensemble, nous pouvons préserver la **propreté de nos rues** et **espaces verts**, et garantir un **cadre de vie agréable** pour tous.

## BADGE PASS'DÉCHETS

N'oubliez pas d'apporter votre badge Pass'déchets lors de votre visite en déchèterie !

Vous n'avez pas de badge ?
**Appelez Pays de Gex agglo service déchets : 04.50.40.95.00**

# VOITURES VENTOUSES OU ÉPAVES

*Beaucoup d'entre nous constatons des véhicules abandonnés ou stationnés indéfiniment sur la voie publique ou sur des parkings privés. Ces voitures gênent les riverains et encombrent nos espaces de stationnement déjà limités.*

## COMMENT LES DIFFÉRENCIER ?

La **voiture ventouse** est un véhicule laissé au même endroit, sans bouger, **pendant plus de sept jours**, qu'il s'agisse d'un emplacement public ou privé. Il est important de différencier ces véhicules des véritables épaves, qui sont hors d'état de circuler et vouées à la destruction. Les voitures ventouses, même en état de rouler, sont **problématiques** lorsqu'elles occupent un espace public de manière **prolongée et injustifiée**.

La **voiture épave** est un véhicule qui stationne également de façon prolongée, **sans contrôle technique ni assurance à jour**. Après avoir identifié le propriétaire du véhicule épave avec l'aide de la Gendarmerie, le Maire envoie à l'intéressé une notification par courrier recommandé avec accusé de réception, lui demandant de **déplacer son véhicule sous huit jours**. Si le propriétaire ne se manifeste pas, le véhicule est considéré **abandonné** et la commune fait alors appel à EPAV'SERVICE, un prestataire spécialisé, pour faire enlever le véhicule.

## STATIONNEMENT SUR LES PARKINGS PRIVÉS

Dans le cas de voiture abandonnée sur un parking privé, **la responsabilité incombe au Syndic de la copropriété.** C'est à ce dernier de prendre les mesures nécessaires pour l'enlèvement du véhicule, les frais étant à la charge de la copropriété.

## POURQUOI CETTE VIGILANCE EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

C'est une question de **respect des espaces communs et de qualité de vie pour tous.** Ces véhicules stationnés abusivement **impactent la disponibilité des places de stationnement** pour tous les usagers et compliquent la circulation dans certaines zones.

# RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune de **nationalité française** doit se faire recenser entre ses **16 ans** et la fin du **3ème mois** qui suit. Une Attestation de recensement, nécessaire pour certaines démarches (BEP, baccalauréat, permis de conduire), lui est alors délivrée.

Pour se recenser en mairie, il doit fournir une **pièce d'identité**, un **livret de famille** à jour et un **justificatif de domicile** au nom des parents de moins de 3 mois (factures électricité, téléphone fixe, eau...).
Il sera ensuite convoqué pour la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**.
Après le recensement, tout **changement de domicile, situation familiale ou professionnelle doit être signalé** au centre du Service National.

BIENVENUE !

# CÉRÉMONIE D'ACCUEIL : NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez rejoint notre belle commune de Sergy depuis novembre 2022 ? C'est avec grand plaisir que Madame le Maire et le Conseil municipal vous invitent à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants qui aura lieu le **samedi 16 novembre 2024**, de **10h30 à 12h30** à la **Mairie annexe**.

Ce moment privilégié vous permettra **d'échanger** avec d'autres **familles et habitants récemment installés**. Tisser des liens dès votre arrivée, c'est aussi faire **partie intégrante de la vie de votre nouvelle commune.**

À travers ces échanges informels, vous en apprendrez davantage sur les **infrastructures locales**, les **services municipaux**, les **associations**, ainsi que les **évènements** qui rythment la vie de la commune. Madame le Maire et les membres du Conseil municipal seront à votre disposition pour échanger sur les **projets en cours** et répondre à vos interrogations. Vous pourrez également poser toutes vos questions aux responsables des services municipaux.

C'est une occasion unique de mieux **comprendre** le fonctionnement de la commune et de **partager** vos premières impressions.

Nous espérons vous voir nombreux lors de cette cérémonie qui marque le début de votre intégration à la vie locale de Sergy.

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Scannez le QR code, remplissez le formulaire et renvoyez-le par e-mail (mairie@sergy.fr) ou déposez le en Mairie **avant le 12 novembre 2024.**

Pour toute question, contactez le : 04 50 42 11 98

# PERSONNEL COMMUNAL

## BIENVENUE À NABIL, GESTIONNAIRE DU CENTRE SPORTIF

Nous souhaitons la bienvenue à Nabil, nouveau gestionnaire du Centre Sportif de Sergy. Fort de son expérience dans la gestion, il aura à cœur d'assurer le suivi et l'animation du centre, tout en garantissant un environnement accueillant pour tous. Passionné de sport, Nabil s'engage à offrir la meilleure expérience possible aux utilisateurs.

## BIENVENUE À MARIE-LAURE, AGENTE DE CANTINE ET D'ENTRETIEN

Nous accueillons Marie-Laure, nouvelle agente de cantine et d'entretien des bâtiments, forte d'une solide expérience acquise dans une autre commune. Originaire du village, elle rejoint l'équipe avec enthousiasme pour veiller au bien-être des petits Sergiens. Son engagement sera un atout précieux pour nos services.

## AU REVOIR ET MERCI À XAVIER, GESTIONNAIRE DU CENTRE SPORTIF

Xavier a grandement contribué à la relance du centre sportif ces deux dernières années. Passionné de sport, il a su créer des initiatives importantes et permettre à de nombreux habitants de découvrir le centre. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement et lui souhaitons le meilleur pour la suite.

# LES DÉCISIONS DU CONSEIL

## MARDI 14 MAI 2024

- Modifie et instaure le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel ;
- Valide la grille tarifaire des services cantine et périscolaire de la commune ;
- Autorise Mme le Maire à signer la convention de mise à disposition d'oxygène avec le SDIS de l'Ain.

## MARDI 11 JUIN 2024

- Valide le règlement intérieur des services accueil périscolaire et cantine et le dossier d'inscription des services accueil périscolaire et cantine ;
- Valide le paiement du montant de 22 890.00 € au titre des subventions aux associations pour l'année 2024 ;
- Valide une subvention exceptionnelle à l'association Noctambus d'un montant de 1 467 Francs suisses ;
- Valide les devis relatifs à l'étanchéité du centre sportif de l'entreprise AMP étanchéité pour un montant de 21 493.06 € H.T. et de l'entreprise Macon étanchéité pour un montant de 36 938.72 € H.T. ;
- Valide le devis de l'entreprise PADEL 360 d'un montant de 53 386.50 € H.T ;
- Accepte la rétrocession, par l'ASL LA RESERVE à la commune de Sergy, des parcelles cadastrées C 2706 et C 2729 à titre gratuit ;
- Donne un avis favorable à l'engagement de la commune sur une convention de gestion de l'entretien des fossés eaux pluviales et petit entretien d'urgence avec Pays de Gex Agglo ;
- Propose des zones potentielles comme possibles zones d'accélération des énergies renouvelables.

## MARDI 16 JUILLET 2024

- Autorise Mme le Maire à signer les devis de l'entreprise AMP étanchéité d'un montant de 34 945.95 € H.T. et de 21 493.06 € H.T. ;
- Valide la tarification du centre sportif de Sergy pour la période allant du 01/08/2024 au 31/07/2025 ;
- Attribue le marché d'aménagement du chemin de la Verpillère à l'entreprise EIFFAGE, classée première par la Commission aménagement ;
- Autorise Mme le Maire à signer le marché de travaux et ses options avec l'entreprise EIFFAGE, pour un montant de 97 883.00 € H.T. au titre du marché de travaux et de 6 250.50 € H.T. au titre des options ;
- Valide le montant de 175 €/m2 comme montant de la cession de la parcelle C 2617 à la SAS Sergy Dessous Aménagement ;
- Valide le contrat de fourniture de repas avec l'entreprise BRIDON DISTRIBUTION GASTRONOMIE ;
- Valide la modification du tableau des emplois de la commune ;
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires au versement de la somme de 4 745.29 € pour la participation annuelle en faveur des TPG pour le service Noctambus.

## MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

- Autorise Mme le Maire à signer toute convention d'occupation des équipements et des salles du centre sportif de Sergy entre la Commune et toute association, organisme, entreprise ou personne privée, aux tarifs définis dans la délibération n° 38.24 du 16 juillet 2024 pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025 ;
- Autorise Mme le Maire à signer toute convention ou devis lié à l'organisation des stages pour les enfants dans la limite de 6 000 € TTC par stage et valide la tarification de 330.00 € par semaine de stage pour les enfants résidants à Sergy et à 370.00 € par semaine de stage pour les enfants ne résidant pas à Sergy ;
- Valide la rétrocession de la voirie, des espaces verts, de l'éclairage public et des réseaux secs et humides de la Rue des Prêles ;
- Valide les modifications au Cahier des Charges et de les formaliser aux termes d'additifs complémentaires pour les ventes des lots A4, A5, B1, B2 et A3 de la ZAC et valide l'additif n°1 au Cahier des Charges de Cessions des Terrains de la ZAC ;
- Approuve l'attribution du marché Lot n°1 « Restauration scolaire et périscolaire » à l'entreprise BRIDON DISTRIBUTION GASTRONOMIE – BOURG TRAITEUR au prix de 3.53 € HT pour les repas enfant 5 composantes et 4.55 € HT pour les repas adulte 5 composantes et approuve l'attribution du marché Lot n°2 « Restauration pour le portage des repas aux aînés » et ses options 1 et 2 à l'entreprise BRIDON DISTRIBUTION GASTRONOMIE – BOURG TRAITEUR au prix de 6.96 € HT pour les repas des aînés, 0.62 € HT pour l'option 1 et 1.29 € HT pour l'option 2 ;
- Valide la modification du tableau des emplois de la commune ;
- Valide la décision modificative budgétaire n°2 ;
- Valide le règlement intérieur des salles communales et ses annexes ;
- Valide la liste de commissaires proposée pour la Commission Communale des Impôts Directs.

## MARDI 15 OCTOBRE 2024

- Valide la modification des conditions générales de vente des stages multisports ;
- Valide l'acquisition de la parcelle C 2916 d'une superficie de 11 m2 ;
- Valide les noms attribués aux espaces créés par la ZAC, à savoir la Rue des Mésanges, la Place des Vergers et le lieu-dit Sous le Bourg ;
- Valide la décision modificative budgétaire n°3 ;
- Accepte que la somme de 790.70 € soit admise en non-valeur ;
- Valide la nouvelle grille tarifaire de location des salles communales ;
- Valide les forfaits « frais de ménage » et « frais de réparation » dans le cadre des locations des salles communales ;
- Désigne Mme PICHARD, Mme MOINE E., M. RICO, M. VEYRUNES comme membres de la commission municipale MAPA.

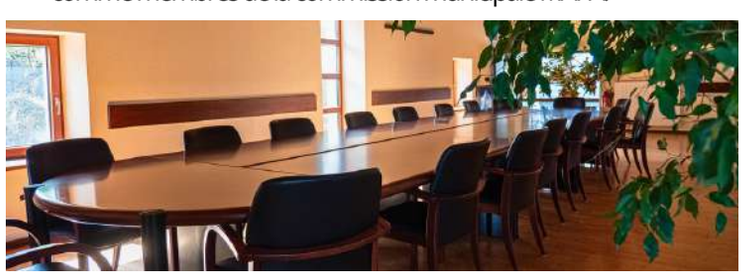

# INFOS UTILES

| 15 | 17 | 112 | 18 | 114 |
|---|---|---|---|---|
| SAMU | POLICE SECOURS | URGENCE EUROPÉEN | SAPEURS-POMPIERS | URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES |

## VOTRE MAIRIE

**HORAIRES D'OUVERTURE :**

**LUNDI :** FERMÉ
**MARDI :** 9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
**MERCREDI :** 9H00 - 12H00
**JEUDI :** 9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
**VENDREDI :** 14H00 - 17H00

04 50 42 11 98
mairie@sergy.fr
www.sergy.fr

**RÉSEAUX SOCIAUX :**

Commune de Sergy

Application PanneauPocket

## NUMÉROS UTILES

| | |
|---|---|
| Hôpital de Saint-Julien-en-Genevois | 04 50 49 65 65 |
| Hôpital de Contamine-sur-Arve | 04 50 82 20 00 |
| Hôpital privé Annemasse | 04 50 83 43 43 |
| Centre hospitalier Annecy Genevois | 04 50 63 63 63 |
| Hôpital Cantonal de Genève | 00 41 22 372 33 11 |
| Hôpital de la Tour Meyrin | 00 41 22 719 61 11 |
| Maison de retraite de Tougin | 04 50 40 38 38 |
| Centre Anti-poison de Lyon | 04 72 11 69 11 |
| SOS Animaux Pays de Gex | 04 50 41 74 80 |
| Gendarmerie de Thoiry<br>117 rue des Chenaillettes<br>01710 THOIRY | 04 50 42 12 01<br>ou le 17 |
| Violences Femmes | 3919 |
| STOP à la maltraitance | 3977 |
| Allo enfance en danger | 119 |
| Pharmacie de garde | 3237 |

## RECETTE : LA CARBONADE AINDINOISE POUR 4 PERSONNES

1 kg de bœuf élevé dans l'Ain (paleron, basses côtes ou flanchet)
1 bouquet garni
75 cl de bière brune gessienne
400 g d'oignons
4 carottes
3 cuillères à soupe de farine
5 tranches de pain d'épices
Beurre & moutarde
Sel, poivre

1. Coupez la viande en cubes et faites fondre les oignons dans du beurre pendant 10 minutes.
2. Retirez les, puis faites dorer la viande à feu vif, assaisonnez et ajoutez de la farine. Mettez les oignons et les carottes.
3. Versez 75 cl de bière brune, ajoutez du pain d'épices, tartiné de moutarde, et laissez mijoter à feu doux pendant 2h30 à 3 heures. Si le jus est trop liquide, prolongez la cuisson avec le couvercle légèrement ouvert.
4. Servez avec des frites, des tagliatelles ou un gratin de pommes de terre.

## ET SI ON SORTAIT ?

- **Samedi 16 novembre 2024 à 10h30 :** Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants en Mairie Annexe
- **Dimanche 24 novembre 2024 à 12h00 :** Repas du Beaujolais nouveau organisé par le Comité des Fêtes
- **Du 29 novembre au 1er décembre 2024 :** Exposition du Crêt des Arts (vernissage dès 18h30 le vendredi)
- **Vendredi 6 décembre 2024 :** Goûter des Ainés organisé par le CCAS
- **Samedi 7 décembre 2024 à 18h30 :** Messe de la St Nicolas, organisée par le Comité de l'Eglise
- **Dimanche 15 décembre 2024 :** Marché de Noël, organisé par le Comité des Fêtes
- **Samedi 21 décembre 2024 :** Concours de belote, organisé par le Club Jeux de Cartes
- **Samedi 12 janvier 2024 :** Sainte Barbe, organisée par les Pompiers de Sergy
- **Jeudi 23 janvier 2025 à 19h00** : Cérémonie des vœux du Maire
- **Samedi 25 janvier 2025 :** Concours de Sou-Soupe, organisé par le Sou des Ecoles
- **Dimanche 2 février 2025 à 12h00 :** Repas de la distilleuse, organisé par le Comité des Fêtes
- **Samedi 1 mars 2025 :** Soirée Théâtre, organisée par le Crêt des Arts
- **Samedi 8 mars 2025 :** Evènement autour de la journée de la Femme, organisé par le CCAS
- **Vendredi 21 mars 2025 :** Carnaval, organisé par le Sou des Ecoles
- **Samedi 12 avril 2025 :** Concert annuel de l'Echo du Crêt de la Neige
- **Jeudi 8 mai 2025 à 19h00 :** Cérémonie Commémorative de la Victoire
- **Samedi 10 et dimanche 11 mai 2025** : Foire de Printemps, organisée par le Comité des Fêtes
- **Dimanche 18 mai 2025 :** Repas du CCAS, organisé à l'attention des ainés
- **Samedi 14 juin 2025 :** Festi'Fire, organisé par l'Amicale des Pompiers
- **Samedi 21 juin 2025 :** Concert de fin d'année, organisé par One Voice Connect
- **Samedi 28 juin 2025 :** Kermesse de l'Ecole, organisée par le Sou des Ecoles
- **Lundi 14 juillet 2025 :** Cérémonie de la Fête Nationale et bal des Pompiers

**Crédit photo :** Perspective Photos, Kevin Jacquet, Agents Communaux
**Comité de rédaction :** C. MOINE, C. GENOLIN, A. REI, C.DELAROUE
**Mise en page :** C. GENOLIN
**Impression :** COPY PLUS Prévessin-Moëns